

Déclaration de l'UNSA Éducation

CDEN de l'Ardèche du 07 juillet 2017



Un Décret paru le 28 juin nous amène à cette réunion estivale du CDEN. Le texte crée une dernière, nous n'osons pas dire ultime, possibilité d'organisation de la semaine scolaire dans le premier degré.

Qu'un gouvernement publie aussi tardivement dans l'année scolaire un décret de nature à bouleverser la rentrée au mépris du travail entrepris depuis des mois par les services de l'éducation nationale mais également les municipalités engagées dans les PEDT, et elles sont nombreuses, sans oublier les associations partenaires de l'école est un très mauvais signal.

Bien sûr rien n'oblige à la précipitation mais les demandes de dérogations paraissent pourtant très nombreuses.

Lors des discussions au niveau national, les organisations représentatives au Conseil Supérieur de l'Éducation et au Comité Technique Ministériel ont pu s'exprimer. Nous y avons affirmé notre attachement à l'apport de 5 matinées dans une semaine à 9 ou à défaut 8 demi-journées issu des décrets antérieurs.

Une partie des enseignants et des communautés éducatives ardéchoises reviennent donc à la concentration des apprentissages sur des journées allongées et tant pis pour les élèves les plus fragiles dont on sait qu'ils sont les premières et principales victimes de cette organisation. Mais cela reste le choix libre et en conscience de ces mêmes communautés éducatives.

Notre fédération et son syndicat des enseignants, sommes engagés pour une Ecole durable où la continuité n'est pas un vain mot, la cohérence une exigence, la conscience professionnelle une réalité. Nous défendons d'autres valeurs et la réussite de tous les élèves qui est au cœur de notre ADN professionnel.

Nous avons voté contre ce texte et même s'il nous est proposé aujourd'hui dans son application, nous continuerons à porter les arguments en faveur d'une répartition équilibrée des temps scolaires et du développement concerté des temps périscolaires inscrits dans les PEDT.

La décision de réintroduire un jour de carence, annoncée par le ministre Gérard Darmanin lors des États Généraux des comptes de la nation, est profondément injuste car elle nuit à la santé des agents publics alors que leurs conditions de travail se dégradent fortement. Les agents ne s'absentent pas sans raison !

Elle est démagogique car ce n'est pas cette mesure représentant 170 millions d'euros qui rééquilibrera le budget de la France et qui permettra d'économiser les 5 milliards nécessaires pour boucler le budget 2017, selon l'audit de la Cour des comptes. Elle est tout simplement inutile !

Elle est injuste car les agents ne sont pas couverts par une convention collective comme les deux tiers des salariés.

Elle est injuste, en particulier, pour tous les agents qui exercent par tous les temps en extérieur ou pour tous ceux qui ne peuvent absolument pas assurer leur mission en cas de maladie au risque de contaminer les plus fragiles comme à l'hôpital.

Elle est démagogique et populiste.

Pour l'UNSA, après le gel annoncé de la valeur du point d'indice, cette mesure apparaît comme un manque de reconnaissance de l'implication des agents publics dans leurs missions. Le ministre a également confirmé la suppression de 120 000 postes. La fonction publique et les agents publics ne peuvent être ramenés en permanence à une ligne budgétaire !

L'UNSA-Fonction Publique demande une amélioration des conditions de travail et une réelle qualité de vie au travail. C'est ce qu'elle réaffirmera lors du prochain Conseil Commun de la Fonction Publique en demandant, entre autres, au ministre de l'action et des comptes publics de permettre à tous les agents de disposer d'une protection sociale complémentaire incluant une participation significative des employeurs publics.

De plus, si carence il y a, c'est bien celle du dialogue social, sur les trois récentes annonces qui frappent les agents publics.